

Guide des PARENTS



VILLE-ÉMARD / CÔTE ST-PAUL



3225, boul. Des Trinitaires local1
Montréal (QC) H4E ES4
Téléphone : 514-759-6366
Télécopieur : 514-759-6367
Courriel :
info@reussite-developpement.com

Contactez le CARD pour toute reproduction ou publication, même partielle, de ce document.

ISBN 978-2-9819537-0-4

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2020

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives Canada, 2020

Le CARD est soutenu financièrement par le
Ministère de l'éducation du Québec

**Éducation
et Enseignement
supérieur**

Québec 

Liste des personnes ayant contribué à l'élaboration du guide des parents

Partenaires

- **Julie Rainville**, Comités Famille/Petite enfance et Jeunesse (CVECSP)
- **Sabrina Moffatt**, Organisatrice communautaire, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal
- **Lucie Benoit**, Coordonnatrice du service éducatif et de la vie associative (CSAI)
- **Rim Bouallègue**, Agente de développement en soutien à l'intégration des familles immigrantes (CSSM)
- **Marie-Josée Labonté**, Agent d'intégration en soutien aux familles immigrantes (CSSM)

Stagiaires en travail social (UQAM)

- Catherine Dufour
- Catherine Robitaille
- Chloé Collins
- Florence Bolduc

Conseil

- Henri-Robert Durandisse

Personnel du CARD

- Bienvenue Florence Miere
- Cyrille Ekwalla
- Claudia Olga Ouamabia
- Geneviève Gonzalez-Noel
- Grace Bopele Yengaka

Partenaires financiers

- Arrondissement Le Sud-Ouest
- Centraide du grand Montréal

Illustration et graphisme

- ydea23.com

Personnes ayant contribué à l'élaboration du guide des parents	3
Présentation du guide des parents	5
Pourquoi le guide des parents	5
Informations scolaires	6
L'éducation au Québec	6
La mission de l'école au Québec	8
L'éducation préscolaire.....	9
L'éducation au primaire	10
Le service de garde	11
Les professionnels qu'on trouve à l'école	12
La classe d'accueil	13
Droit et responsabilités des parents	14
Droit des parents	15
Communication avec l'école de votre enfant	16
Avis sur le diagnostic concernant votre enfant	16
Collaboration école - famille	17
Rôle de la communauté dans la réussite éducative	17
Aider son enfant via des apprentissages ludiques	18
La gestion des médias sociaux	19
Assurer la sécurité des jeunes	19
Quelles sont les limites	19
Gérer la confidentialité des informations	19
Astuces	20
Préparer son enfant à l'entrée à la maternelle	21
Que faire pour soutenir concrètement votre enfant au quotidien ?	21
Votre enfant a des besoins particuliers ?	22
Rôle des centres de la petite enfance et des garderies dans la préparation de votre enfant	22
Ressources éducatives en ligne.....	23

Le Guide des Parents de Ville Émard / Côte Saint-Paul a été conçu et rédigé par le Centre d'Aide à la Réussite et au Développement
CARD

3225, Boul Des Trinitaires - local 1, Montréal, Québec, H4E 2S4.
Supervision : Mme Claudia Olga Ouamabia / Directrice générale

Présentation du guide des parents

Le 22 septembre 2018, le Centre d'aide à la réussite et au développement CARD a organisé la 1^{ère} édition de la « Journée sur la réussite éducative : Agir ensemble à Saint-Paul-Émard ». L'objectif de cette Journée était de réunir tous les acteurs de la réussite des jeunes (parents, écoles, organismes communautaires, CIUSSS, entreprises locales et les autres institutions) pour réfléchir collectivement sur comment mieux soutenir, aider et accompagner le jeune vers sa réussite scolaire et socio-professionnelle.

Les échanges, propositions et discussions des personnes présentes autour de la problématique ont donné lieu à plusieurs actions tel que le guide des parents de Ville Saint-Émard /Côte St-Paul.

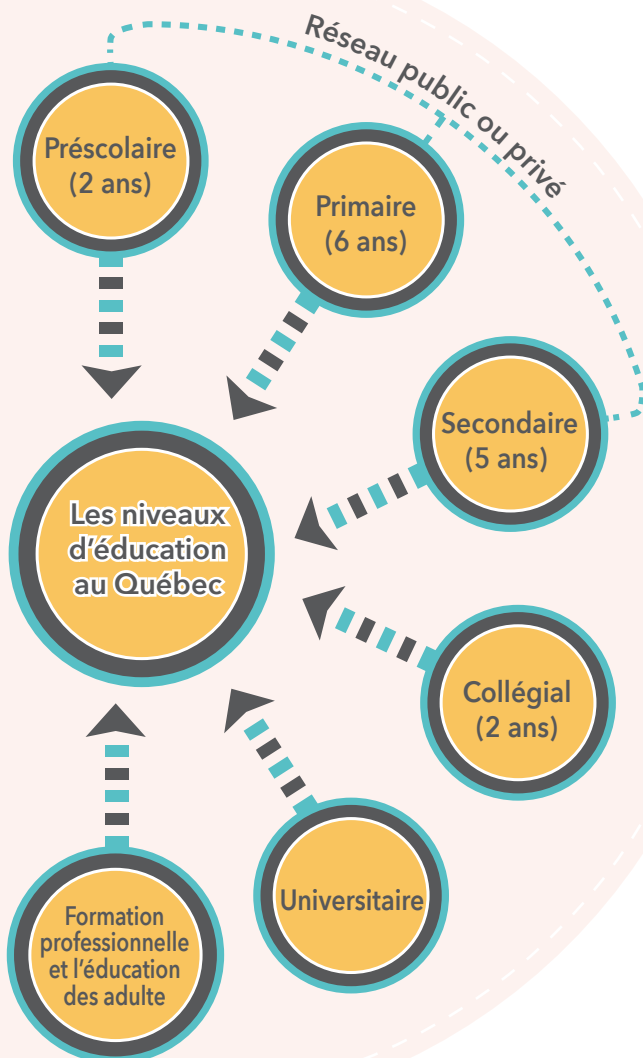
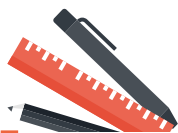



Certains parents peuvent éprouver des difficultés à trouver des informations favorisant l'aide et l'accompagnement de leurs enfants vers sa réussite scolaire. Face à cette situation, il est probable qu'ils s'impliquent moins dans leurs parcours scolaires.

Le guide des parents est un dispositif d'accompagnement des parents. Il contient des informations utiles et pertinentes sur les ressources scolaires et socio-éducatives du quartier. L'objectif est de soutenir les parents dans leur rôle d'éducateur et de leur offrir des ressources qui les aideront lorsqu'ils guident leurs enfants dans l'apprentissages des compétences essentielles à la réussite scolaire et tout au long de leur vie.


Un enfant a besoin d'être accompagné tout au long de son parcours scolaire. Dans la présente section, vous trouverez des informations qui vous permettront de guider votre enfant qu'il soit au préscolaire, au primaire ou au secondaire.

L'éducation au Québec





Au Québec, l'école est obligatoire de 6 ans (âge du 30 septembre à la 1^{re} année du primaire) jusqu'à 16 ans (âge normalement atteint par les élèves lors de leur 4^e ou 5^e année du secondaire dépendamment de leur date de naissance).



L'éducation étant une compétence provinciale au Canada, le système d'éducation au Québec est géré par le Gouvernement du Québec par le biais du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. La langue de l'enseignement au Québec est principalement le français, mais certains établissements primaires et secondaires offrent un enseignement en anglais. Cependant, leur accès est limité et ils ne sont pas offerts à tous.

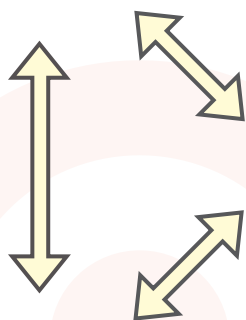
Quelle est la mission de l'école au Québec ?

Telle qu'elle est définie dans la Loi sur l'instruction publique, la mission de l'école québécoise s'articule autour de trois axes : instruire, socialiser et qualifier.



Instruire :

Permet à l'élève d'acquérir des connaissances, des habiletés et des attitudes nécessaires pour comprendre le monde - son environnement, la société dans laquelle il vit, etc -, trouver sa place et continuer à apprendre au long de sa vie.



Qualifier :

Permet à la personne apprenante d'obtenir un diplôme qui lui permettra de trouver sa place dans le marché du travail.

Socialiser :

Apprend à l'étudiant à vivre ensemble dans le respect et la tolérance. L'école enseigne ainsi les règles qui régissent la société et les valeurs fondamentales sur lesquelles s'appuie la collectivité comme: la démocratie, l'égalité homme-femme, droit et liberté de la personne.

Éducation préscolaire

L'éducation préscolaire comprend la prématernelle et la maternelle, qui sont souvent rattachées aux écoles primaires.

Les classes de prématernelle (4 ans au 30 septembre) du réseau public sont présentes dans les milieux où la concentration de la population est à faible revenus, et les milieux où peu d'enfants fréquentent un CPE (puisque'ils ne sont pas obligatoires). Les élèves fréquentent la prématernelle soit le matin ou en après-midi.

Pour ce qui est de la maternelle, les enfants (5 ans au 30 septembre) fréquentent l'école toute la journée. La prématernelle et la maternelle ne sont pas obligatoires par la loi, mais la majorité des enfants les fréquentent puisqu'elles préparent les enfants à l'école primaire. Toutes les écoles au Québec ont des classes de maternelle 5 ans.

Quel est le mandat de l'éducation préscolaire ?

Le mandat de l'éducation préscolaire est triple : il s'agit de faire de la maternelle un rite de passage qui donne le goût de l'école, qui favorise le développement global de l'enfant et qui jette les bases de la scolarisation. C'est un milieu de vie et d'apprentissages qui favorise l'éveil à la lecture et à l'écriture des enfants tout en jouant.

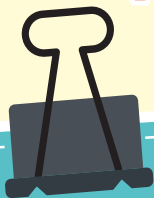
Éducation au primaire

L'éducation primaire s'adresse aux enfants de 6 ans à 11 ans (âge du 30 septembre) (ou jusqu'à 12 ans pour les enfants nés après le 30 septembre ou en cas de redoublement scolaire).

L'éducation primaire est composée de 3 cycles pour éviter le redoublement et faciliter l'apprentissage des enfants sur 2 ans pour les 6 années, voici les cycles :

- 1er cycle : 1er et 2e années
- 2e cycle : 3e et 4e années
- 3e cycle : 5 et 6e années

Comment sont les examens au primaire?



Au primaire, à la fin du 2e et 3e cycles (4e année et 6e année), chaque élève doit réussir l'examen du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Cet examen permet de passer à l'année supérieure.

Les élèves suivront aussi des examens de passage à chaque fin d'année.

(Pour plus d'informations, renseignez-vous à l'école de votre enfant)

C'est quoi le service de garde ?



- Les services de garde offerts en milieu scolaire au Québec complètent les services éducatifs fournis par l'école aux élèves de la maternelle et du primaire. Ils sont principalement axés sur des activités récréatives et éducatives.

- Le service de garde en milieu scolaire reçoit les élèves en dehors des heures d'enseignement : le matin avant la classe, s'il y a lieu, le midi et l'après-midi après la classe. Il peut aussi être offert pendant les journées pédagogiques, les jours de congé d'école, la semaine de relâche ou à toute autre occasion où des besoins sont signalés.
- Le service de garde est offert pour aider les parents qui vont au travail ou aux études. Subventionné par le gouvernement, il est payé mensuellement. Se renseigner au service de garde de l'école de votre enfant.

Les professionnels qu'on trouve à l'école

Ces ressources sont là pour aider les enfants et soutenir les parents. Vérifier leur existence avec l'école de votre enfant. Si elles ne sont pas disponibles, en fonction de l'urgence des besoins de l'enfant, certains parents peuvent les consulter à l'extérieur et à leurs frais.

Que fait un technicien spécialisé en éducation spécialisée ?

Étant au cœur de la vie scolaire avec les élèves de tous les niveaux, il/elle assure le meilleur suivi possible auprès des jeunes et de leurs parents.

Que fait un orthopédagogue ?

Il/elle évalue et accompagne les élèves qui éprouvent certaines difficultés à l'école ou qui ont un rythme d'apprentissage différent.

Que fait un orthophoniste ?

Il/elle est responsable du dépistage et de l'évaluation des élèves présentant des troubles de l'audition, du langage, de la parole et de la voix. L'orthophoniste détermine aussi un plan de traitement et d'intervention en orthophonie, dans un but de prévention, de réadaptation ou de rééducation, et s'assure de la mise en œuvre de ce plan.

Que fait un psychoéducateur ?

Il/elle est responsable du dépistage, de l'évaluation et de l'accompagnement des élèves présentant des difficultés d'adaptation. Ce dernier met en place des conditions favorables au développement de l'autonomie et intervient sur les attitudes et comportements qui ont un impact négatif sur les apprentissages et l'insertion sociale de l'élève. Il conseille et soutient les intervenants scolaires et les parents.

Que fait un enseignant en soutien linguistique ?

Il/elle aide les élèves non francophones, qui sortent des classes d'accueil, à mieux comprendre les mots dans leurs divers contextes et à améliorer leur compréhension globale du français.

Qu'est-ce qu'une classe d'accueil

La classe d'accueil est un modèle d'organisation des services de soutien à l'apprentissage du français. Ces classes sont composées d'élèves provenant de différents pays et qui doivent acquérir les bases du français (à l'oral, en lecture et en écriture) afin de pouvoir poursuivre leur parcours scolaire en classe régulière. C'est aussi au sein de ces classes que les élèves allophones pourront amorcer leur intégration à leur nouveau milieu scolaire et social.

Quels sont les droits et les responsabilités des parents ?



Les parents ont le droit et la responsabilité de s'investir dans le parcours scolaire et la réussite éducative de leur enfant.

Il ne faut pas hésiter à vous adresser au personnel de l'école si vous avez des questions, inquiétudes, suggestions, etc. Rappelez-vous que vous partagez une préoccupation commune, soit celle de favoriser la réussite académique, la persévérance et le bien-être de votre jeune à l'école.



Vous et le personnel de l'école faites équipe pour le soutenir dans ses défis et valorisez ses forces.

Droits des parents

Entant que parent, vous avez plusieurs droits tels que :

- Choisir l'école qui répond le mieux à votre préférence ou dont le projet éducatif correspond le plus à vos valeurs. Mais certains critères et conditions s'appliquent.
- Avoir les informations sur le suivi de la scolarité et du comportement de votre enfant.
- Collaborer avec l'école pour voir ce qu'on peut offrir comme moyen à son enfant.
- Demander d'avoir des rencontres avec l'école de votre enfant (enseignant, direction, etc.)
- S'impliquer à certaines activités organisées à l'école de votre enfant.
- Participer ou siéger dans les instances décisionnelles de l'école de votre enfant, comme le conseil d'établissement (CE).
- Être entendu concernant le changement d'école ou l'expulsion de son enfant.
- Demander la révision d'une décision prise par le conseil d'administration du centre de services scolaire.

Vous pouvez vous référer à la loi sur l'instruction publique pour plus de détails (article 4, article 96.14, article 9).

Lien : <http://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/showdoc/cs/l-13.3>

Communication avec l'école de votre enfant

L'école peut communiquer avec les parents de plusieurs façons :

- **L'agenda** : Par cet outil, vous pouvez communiquer avec les membres du personnel et recevoir de l'information. Vous devez le consulter régulièrement.
- **Les rencontres de parents** : Favorisent un échange direct entre les enseignants et les parents. Elles vous permettent de mieux suivre le cheminement de votre enfant.
- **Par courriel** : Toujours vous assurer que votre courriel est valide et le consulter régulièrement.
- **Le site Web** : Pensez aussi à vous inscrire sur le portail du Centre de services scolaires de l'école de votre enfant pour visualiser son bulletin avoir accès à son horaire, à la liste des absences ainsi qu'à d'autres informations utiles.

Avis sur le diagnostic concernant votre enfant

Il peut arriver qu'un disjonctif soit fait sur un enfant en fonction de son comportement, ses apprentissages, etc. Avant qu'un plan d'intervention soit mis en place, en tant que parent, vous avez le droit de demander d'avoir un autre avis. Pour savoir ce qu'il est possible de faire ensemble après.

Collaboration école-famille

Les parents ont le droit et la responsabilité de s'investir dans le parcours scolaire de leur enfant.

Il ne faut pas hésiter à vous adresser au personnel de l'école si vous avez des questions, inquiétudes, suggestions, etc. Rappelez-vous que vous partagez une préoccupation commune, soit celle de favoriser la réussite académique, la persévérance et le bien-être de votre jeune à l'école.

Rôle de la communauté dans la réussite éducative de votre enfant

La communauté éducative de notre quartier est très riche de sa diversité. Les organismes comme le CARD ainsi que d'autres ressources sont disponibles pour soutenir et accompagner les parents. Ils aident vos enfants dans leurs apprentissages et contribuent au développement de leur plein potentiel. Ces ressources sont bénéfiques pour toute la famille.

En annexe, vous trouverez la carte des ressources du quartier.

Comment aider son enfant via des apprentissages ludiques?

Les parents demeurent les premiers responsables de l'éducation de leur enfant. Ils détiennent les capacités nécessaires pour les accompagner lors des devoirs et des leçons.

Établir lors de la période de leçons et devoirs une relation basée sur la compréhension, l'empathie et le dialogue

Préparer un environnement et un moment propice à l'apprentissage

Utiliser des jeux ludiques pour aider les enfants, tel que :

✓ Pour réviser les mathématiques : Jeux de cartes, domino, serpent, etc.

✓ Pour réviser et apprendre la langue: Carte de mots, scrabble, etc.

Prendre plaisir à la lecture.

✓ Par vous-même, avec votre enfant ou en écoutant une histoire audio, etc.

Utiliser des sites éducatifs comme :

- ✓ Souris web
- ✓ Takatamuser
- ✓ Allô prof



Les médias sociaux : ce que les parents devraient savoir

Qu'est-ce que les médias sociaux ?

Les médias sociaux sont des sites Web et des applications qui permettent aux enfants de communiquer entre eux ou de créer et de partager du contenu. Parmi les plateformes les plus populaires auprès des jeunes, soulignons Instagram, Facebook, Snapchat et Youtube.

Comment assurer la sécurité de mes enfants ?

- Informez-vous des programmes et des applications qu'utilisent vos enfants et vos adolescents. Il faut un âge minimal pour s'inscrire à certaines plateformes.
- Si possible, conservez les cellulaires, les tablettes et les ordinateurs dans des aires communes où vous pouvez garder un œil sur vos enfants pendant qu'ils les utilisent.

Comment mettre en place des limites avec vos enfants ?

- Établissez des cadres avec votre enfant au niveau de l'utilisation et du temps passé devant les écrans.
- Vous pouvez aussi installer des restrictions dans les réglages des appareils pour gérer leur utilisation.
- Les médias sociaux sont considérés comme un divertissement, il est donc important d'en faire une utilisation équilibrée.

Astuces

Si vous croyez que votre jeune a des difficultés à s'organiser, il faut se demander :

Utilise-t-il adéquatement son agenda ?



Regardez avec lui s'il note bien dans son agenda les dates de ses évaluations, le devoir à faire, la matière à étudier et les dates de remises de travaux. Il pourrait par la suite discuter de stratégies de planification avec son enseignant.

Fait-t-il des travaux à la maison ?



Si vous constatez que votre jeune ne fait pas ses travaux à la maison, identifier avec lui le meilleur moment pour les faire et prévoir avec lui qu'il puisse passer à ses activités seulement après.

A-t-il des difficultés au niveau de son comportement en classe ?



Si c'est le cas, l'école vous en avisera et il aura une conséquence à l'école. Bien qu'il ne soit pas requis d'en ajouter une à la maison, il faut savoir qu'il est important d'être cohérent avec le message de l'école. Discutez avec votre jeune de la situation et des moyens qu'il pourrait employer pour améliorer son comportement.

Est-il toujours présent à l'école que peut faire un parent ?



Si votre jeune s'absente de l'école sans raison valable, il est important de ne pas justifier son absence. Une conséquence au plan scolaire ne pourrait être établie qu'après un certain nombre d'absences. Dès la première absence non justifiée, vous pourriez clarifier avec votre enfant qu'une conséquence sera mise en place, comme le retrait d'un privilège, si la situation se reproduisait.

Préparer son enfant à l'entrée à la maternelle

Avant l'entrée à la maternelle, alors que certains enfants peuvent être excités d'autres sont craintifs. Les transitions scolaires sont importantes car elles aident les enfants à mobiliser les capacités nécessaires pour développer leur autonomie et faciliter leur adaptation. Le rôle du parent est très déterminant. Selon l'orthopédagogue Elisabeth Boily, les parents doivent encourager leur enfant à :

- ▶ Interagir avec les autres;
- ▶ Devenir autonome;
- ▶ S'exprimer dans le respect des autres;
- ▶ Jouer;
- ▶ Adopter un mode de vie sain.

Que faire pour soutenir concrètement votre enfant au quotidien

- Présentez sa future école avec enthousiasme pour l'aider à anticiper cette transition avec confiance.
- Discutez avec votre enfant pour l'aider à se préparer en évoquant vos propres souvenirs et en lui parlant du déroulement de la première journée.
- Participez à des activités de transition vers la maternelle.
- Préparez un calendrier pour l'aider à mieux visualiser le temps avant le début des classes.
- Aidez-le à rencontrer des camarades d'école.
- Jouez dans la cour de sa nouvelle école.
- Montrez-lui concrètement que ce qu'il fait à l'école vous intéresse.

Votre enfant a des besoins particuliers ?

Avec l'autorisation de la direction et de l'enseignant, vous pourriez préparer une visite guidée de l'école avec votre enfant. Des photos des différents locaux de l'école pourraient également être prises. Informez-vous de cette possibilité!

Le rôle des Centres de la petite enfance et des garderies dans la préparation des enfants et de leur famille à l'entrée à l'école

Le passage du service de garde éducatif vers l'école est un moment clé de la vie des enfants et de leur famille car il peut avoir des impacts durant tout le parcours scolaire des élèves. C'est pourquoi les centres de la petite enfance (CPE) et les garderies jouent un rôle essentiel dans cette transition. Selon les résultats d'une étude faite par la doctorante et professeure Johanne Lehrer, la professeure Nathalie Bigras et la chercheuse Isabelle Laurin, les CPE font les trois choses suivantes :

- Préparer l'enfant : ils donnent des occasions d'apprentissages, encouragent l'autonomie et la préparation émotionnelle chez l'enfant, interviennent auprès des enfants ayant des besoins particuliers, sensibilisent les enfants à leur entrée à la maternelle et leur offrent du soutien émotionnel.
- Soutenir le parent : ils renseignent, conseillent et rassurent le parent sur le développement et les interactions avec son enfant.
- Pratiquer des rituels de transition : ils mettent en place des rituels de passages. Cela peut se traduire par : une fête de remise de diplômes; le fait de remplir l'outil Passage à l'école.

Ressources éducatives en ligne

<http://www.reussiteeducative.com/accueil/>

<http://www.ctreq.qc.ca/>

<http://www.alloprof.qc.ca/>

<http://www.fcpq.qc.ca/>

<http://cybersavoir.csdm.qc.ca/saf-pp/files/2017/03/Explication-des-paliers-ILSS-primaire-pour-les-parents.pdf>

<https://view.genial.ly/5ed0440f2462e8120cfcc852/vertical-info-graphic-aider-mon-enfantprimaire>

<https://www.cssdm.gouv.qc.ca/>

<http://www.comportement.net/parents/>

<https://www.psychologies.com/Famille/Grandir/Scolarité/Articles-et-Dossiers/Rentree-scolaire-comment-motiver-nos-enfants>

<https://www.montrealpourenfants.com/>

<http://www.csenergie.qc.ca/prescolaire-et-primaire/documentation/coffre-a-outils-pour-aider-l-eleve/index.aspx>

https://carrefour-education.qc.ca/guides_thematiques/parents_et_enseignants_pour_une_complicit_tout_au_long_de_l_ann_e

https://carrefour-education.qc.ca/ressources_libres/je_lis_libre_des_livres_gratuits_pour_les_10_14_ans

https://carrefour-education.qc.ca/ressources_libres/emojipedia

https://carrefour-education.qc.ca/ressources_libres/physics_education_technology_universit_du_colorado

https://carrefour-education.qc.ca/ressources_libres/on_est_tous_des_artistes

<http://rire.ctreq.qc.ca/2017/09/entree-maternelle/>

<http://rire.ctreq.qc.ca/2018/10/role-cpe-preparation-enfants-familles-entree-ecole/>

<https://troisiemeavenue.org/appuyer-les-parents/#dignite-guide>

<https://www.fcpq.qc.ca/fr/guides-et-references>

<https://www.aqed.qc.ca/fr/leducation-domicile-quebec/aspect-legal-ce-que-vous-devez-savoir>

https://bit.ly/PLURI_ecole_a_distance



Le Sud-Ouest
Montréal 